

## LIL' MINT

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation LIL' MINT  
Nom chimique  
Type de produit Mélange  
Code produit V-CLM50ML0  
UFI : MJJN-G0CH-U00G-DGSH

#### 1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques
- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

#### 1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BIG PAPA  
2 rue du Benelux  
31150 LESPINASSE France  
Téléphone : 0662364693  
YANN MUTEL : sas.bigpapa@gmail.com

#### 1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
-------------------	---

#### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucun  
Pictogrammes : Aucun  
Mentions de danger

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
------	--

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

## LIL' MINT

P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale.
------	---

### Phrases EUH

EUH208	Contient d-limonene (5989-27-5)   pentane-2,3-dione (600-14-6)   citral (5392-40-5)   cineole (470-82-6)   pin-2(10)-ene (127-91-3)   trans-menthone (89-80-5) . Peut produire une réaction allergique
--------	--

### 2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 - Substances

Non applicable

### 3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	45 - 55	Not Classified	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 218-690-9	0.928 - 1.515	Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Eye Irrit. 2 - H319 : 25%<100 Skin Irrit. 2 - H315 : 25%<100
trans-menthone	n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1	0.196 - 0.2453	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
pentane-2,3-dione	n°CAS : 600-14-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 209-984-8	0.08 - < 0.16	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373	Non applicable
citral	n°CAS : 5392-40-5 Numéro d'identification UE : 605-019-00-3 N°CE : 226-394-6	0.076 - 0.152	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
cineole	n°CAS : 470-82-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-431-5	0.0473 - 0.1508	Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
d-limonene	n°CAS : 5989-27-5 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-813-5	0.0159 - 0.1468	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
pin-2(10)-ene	n°CAS : 127-91-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-872-5	0.0129 - 0.1198	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation - Veiller à un apport d'air frais.

---

## LIL' MINT

---

<u>Après contact avec la peau</u>	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

### 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Aucune information disponible.

### 4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction - Jet d'eau pulvérisée.
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- Liquide combustible.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Production d'acroléine à haute température > 280°C - Monoxyde de carbone

### 5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<u>Pour les non-secouristes</u>	- Eloigner toute source d'ignition. - Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. - Utiliser un équipement de protection personnel.
<u>Pour les secouristes</u>	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

---

---

## LIL' MINT

---

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes et matériel de confinement

- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

#### Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.  
- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.  
- Recueillir mécaniquement.

#### Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

### 6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13  
- Maniement sûr: voir rubrique 7  
- Protection individuelle: voir rubrique 8

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.  
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau  
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.  
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.  
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

### 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée  
- + 15°C à +25°C  
- Conserver le récipient bien fermé.  
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.  
- Eloigner toute source d'ignition.  
- Protéger contre: Forte chaleur

### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1 - Paramètres de contrôle

## LIL' MINT

### glycerol (56-81-5)

VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
----------------	----------

### 8.2 - Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle

- En cas de risque d'éclaboussures :  
Lunettes avec protections latérales.

- Protection du corps appropriées :  
blouse de laboratoire, tout autre  
vêtement de travail.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Fluide
Couleur	Claire	Odeur	Légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	

## LIL' MINT

Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

### Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

### 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

### 10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

### Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

## LIL' MINT

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

### 11.2 - Informations sur les autres dangers

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

---

## LIL' MINT

---

### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

### 12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

### 12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

#### Méthodes de traitement des déchets

- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Evacuation des eaux

- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

#### Précautions particulières à prendre

- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

#### Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Code Eural 16 05 08\* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

---

### 14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

### 14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

### 14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

### 14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

### 14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

---

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



## LIL' MINT

Substances REACH candidates                      Aucun

Substances Annex XIV                      Aucun

Substances Annex XVII                      Aucun

Teneur en COV                      Aucune donnée disponible

### 15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit                      - Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances de ce mélange :  
- Nicotine

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	10/05/2023		

### Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 2

\*\*\* \*\*